

Réglementation du Crosstriathlon du val de Gray 2016

Le Crosstriathlon du val de Gray est organisé pour le Tri Val de Gray (sous l'égide de la FFTri, les concurrents sont donc soumis à la Réglementation Sportive de la FFTri et s'engagent à la connaître et la respecter, elle est consultable sur www.fftri.com

Epreuves, distance et Catégorie d'âges

Le Crosstriathlon du Val de Gray est constitué de 3 épreuves. Dont une réservée aux jeunes.

1. Dimanche 28 Aout 2016

1.1 Un Cross triathlon distance XS (natation 300m, VTT 5,5 km, Course à pied 1.9km)

1.1.1 En individuel ou en relais, ouvert à toute personne à partir de la catégorie cadet nés en 2000 et avant, ET au Benjamin Minime avec un départs décalé de 5 minutes

1.2 Un cross triathlon distance Jeunes (natation 100m, VTT 1km, course à pied 1.9km)

1.2.1 En individuel, ouvert aux jeunes de 6ans à 9 ans de la catégorie Mini-poussins à Pupille

1.3 Un cross triathlon distance S (Natation 500m, VTT 16.6 km, Course à pied 4 km

1.3.1 En individuel ou en relais, ouvert à toute personne à partir de la catégorie Cadet (née avant 2000)

Format relais

- Le relais entre les concurrent se fait par contacte entre les concurrents dans les aires de transition à leurs emplacement
- Les concurrents des équipes relais sont autorisé à effectuer les 50 dernier mètres et franchir la ligne d'arrivée ensemble, sans gêner la progression des autres concurrents.

Inscription et documents

- La signature de l'athlète sur le bulletin d'inscription et lors du retrait des dossards signifie qu'il accepte le règlement et certifie exacts les renseignements fournis.
- Si le concurrent n'est pas licencié « compétition » FFTri, il à nécessité de prendre un pass-compétition en même temps que l'inscription à l'épreuve.
- Si prise de pass-compétition, le concurrent doit être en possession d'un certificat médical de moins d'un an autorisant la pratique du triathlon en compétition, et en fournir une copie lors de l'inscription ou au retrait du dossard.
- Bulletin d'inscription à envoyer à :
Pour les chèque ordre : Tri Val de Gray

Avec une copie de la licence FFTri ou du certificat médical.

- Les mineurs non licencié doivent présenter, le jour du retrait des dossards, une autorisation parental signée les autorisant à courir sur cette épreuve.

Déroulement

L'accueil, l'inscription et le contrôle administratif des concurrents auront lieu sur le site de départ, à la plage de Laloge.

- Inscriptions et retrait des dossards à partir de 9 heures le dimanche.
- Ouverture du parc 30 minutes avant chaque course. (1 heure pour la course distance S)
- Fermeture du retrait des dossard 10 minutes avant le début de chaque compétition.
- Fermeture du parc 5 minutes avant le début de chaque compétition
- Le matériel devra être déposé dans le parc de transition avant le premier départ de l'épreuve sur laquelle le concurrent est inscrit. Les changements de tenue doivent impérativement être effectués dans le parc. Seuls les participants, les organisateurs peuvent y pénétrer pendant toute la durée de la manifestation.
- Les concurrents devront obligatoirement avoir sur eux et visible leur dossard pour avoir le droit de pénétrer et circuler dans la zone de transition.

- Le parcours natation s'effectue dans la Saône. Le bonnet de bain fourni par l'organisateur, doit être obligatoirement porté par tous les concurrents.
- Durant le parcours vélo, les concurrents doivent porter un casque à coque dure et homologué. La plaque fournie par l'organisateur doit être obligatoirement placée sur la tige de selle du vélo. Le dossard fourni par l'organisateur doit être obligatoirement porté pendant toute la course. Il sera positionné dans le dos.
- Durant le parcours à pied, le dossard fourni par l'organisateur doit être obligatoirement porté pendant toute la course. Il sera positionné sur le devant.

Dimanche 28 aout 2016 :

- Départ cross triathlon XS : 10h30
- Départ cross triathlon 10/15 ans : 12h00
- Départ cross triathlon 6/9 ans : 13h00
- Départ cross triathlon S : 14h00
- Cérémonie protocolaire : 17h00

Environnement et développement durable

- Le Crosstriathlon du Val de Gray se déroule dans un espace naturel, organisateur et concurrent s'engagent ensemble à respecter cet espace et le préserver.
- L'épreuve étant amenée à être labélisée développement durable, l'athlète devra prendre toutes les dispositions afin de ne pas dégrader l'environnement dans lequel il évolue.

A ce titre, tout abandon de matériel (bidon, tenue, lunettes, ...), de déchets et emballages divers hors du parc à vélo est interdit et sera sanctionné : si l'athlète peut se remettre en conformité, la sanction sera un carton jaunes « stop and go », si l'athlète ne peut pas ou ne veut pas se remettre en conformité, la sanction sera un carton rouge synonyme de disqualification.

Label féminin

- Une tente réservé aux femmes sera installé à proximité du site de départ.
- Les départs natation hommes et femmes seront simultanés mais séparés.
- En natation, les femmes seront identifiées par un bonnet de couleur différente aux hommes.

Sportivité et respect

- Les concurrents s'engagent à traiter les autres compétiteurs, les bénévoles, les arbitres et les spectateurs avec respect et courtoisie (avant, pendant et après la course). Chacun doit faire preuve de sportivité.
- Les concurrents doivent se conformer aux directives des officiels (bénévoles et arbitres)

Droit d'image

- Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droits tels que, partenaires, médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître,

prise à l'occasion de leur participation au crosstriathlon du val de gray

Classement et dotation

- Pour les épreuves en individuel, classement au temps par catégorie d'âges.
- Pour les épreuves en relais, classement effectué par rapport au temps total de l'équipe.

Cas de non participation après inscription

- Aucun remboursement d'inscription ne sera effectué. Sur présentation d'un certificat médical, le montant de l'inscription sera reportée sur l'édition suivante